

## Conseil Municipal du lundi 14 décembre 2009

- ↪ **Ecole privée : demande participation financière pour activité piscine :** Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention égale à 50% de la dépense sans qu'elle puisse excéder la somme de 765 euros.
- ↪ **Augmentation heures ouverture médiathèque – participation financière :** Décision est prise, à compter de 2010, de financer 4 heures de plus par semaine afin d'avoir une ouverture supplémentaire le mardi.
- ↪ **Liaison autoroutière entre Toulouse et Castres/Mazamet :** Dans le cadre et le respect des procédures du débat public qui a eu lieu, le Conseil Municipal souhaite que le sud du Tarn puisse rattraper le retard d'infrastructures routières qui le pénalise par rapport aux autres bassins d'emploi de Midi-Pyrénées et disposer d'une liaison routière rapide et sûre avec la métropole. Ainsi il retient l'option émise par l'Etat de la mise en concession autoroutière pour achever la mise en 2 x 2 voies de la liaison Toulouse et Castres-Mazamet.
- ↪ **Espace Cyber-base :** Le Conseil Municipal valide le devis d'A.D.F. Informatique de Castres concernant l'acquisition d'un ordinateur supplémentaire équipé du système d'exploitation « Windows 7 ».
- ↪ **Décision modificative budgétaire :** Est voté le virement de crédits de 1.870 euros à l'article 167 (emprunts et dettes) du budget annexe de l'eau et de l'assainissement.